



DECISION N° 0361 /D/MINH DU 30 JUIL 2026 PORTANT
ATTRIBUTION DU MARCHÉ PASSE DE GRE A GRE SUIVANT L'AUTORISATION N°04194-
26/L/PRC/MINMAP/SG/DGMI/DMTR/CE6 DU 23 JUIN 2026 POUR LA MAITRISE D'ŒUVRE
DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE LA SECTION URBAINE DE L'AUTOROUTE YAOUNDE-
NSIMALEN, LOT 1 : ÉCHANGEUR AHALA – CARREFOUR TROIS STATUES – OLEZOA (5,8 KM).

FINANCEMENT : MUFG – BANK de LONDRES.

LE MINISTRE DE L'HABITAT ET DU DEVELOPPEMENT URBAIN,

- Vu** La constitution ;
Vu La loi N°2025/012 du 17 décembre 2025 portant loi des finances de la République du Cameroun pour l'exercice 2026 ;
Vu Le décret n°2012/075 du 08 mars 2012 portant organisation du ministère des marchés publics ;
Vu Le décret n° 2018/366 du 20 juin 2018 portant code des marchés publics ;
Vu Le décret n° 2018/190 du 02 mars 2018 complétant certaines dispositions du décret n°2011/408 du 09 décembre 2011 portant organisation du Gouvernement ;
Vu Le décret n° 2019/002 du 04 janvier 2019 portant réaménagement du Gouvernement
Vu La circulaire N°00001/PR/MINMAP/CAB du 25 avril 2022 relative à l'application du code des marchés publics ;
Vu La circulaire n°0001877/C/MINFI du 31/12/2025 portant instructions relatives à l'exécution des lois de finances, au suivi et au contrôle de l'exécution du Budget de l'Etat et des autres entités publiques pour l'exercice 2026 ;
Vu L'autorisation de gré à gré N°04194-26/L/PRC/MINMAP/SG/DGMI/DMTR/CE6 du 23 juin 2026 pour la maîtrise d'œuvre des travaux de construction de la section urbaine de l'autoroute Yaoundé-Nsimalen, lot 1 ;
Vu Le Procès-Verbal de la séance N°53 du 26 juin 2026 de la CIPM/MINH DU ;
Vu La lettre N°60/L/MINMAP/CCCM-TR/S du 23 juillet 2026 de la CCCM-TR/MINMAP.

DECIDE :

Article 1^{er} – Le soumissionnaire ci-après cité est retenu comme adjudicataire du marché relatif à l'autorisation de gré à gré susmentionnée

DCE	VILLE	SOUSSIONNAIRE	MONTANTS TTC (en F CFA)	DELAI D'EXECUTION
DOSSIER DE CONSULTATION DES ENTREPRISES Suivant l'autorisation N°04194-26/L/PRC/MINMAP/SG/DGMI/DMTR/CE6 DU 23 JUIN 2026, avec l'entreprise DAR PLUS LTD , pour la maîtrise d'œuvre des travaux de construction de la section urbaine de l'autoroute Yaoundé-Nsimalen, lot 1 : échangeur AHALA – carrefour trois statues – OLEZOA (5,8 km).	YAOUNDE	DAR PLUS LTD BP: 35 559 Yaoundé Tel: +44 20 7962 1333/+237 693 88 68 48	6 125 709 155	Quarante-deux (42) mois

Article 2. – La présente décision sera enregistrée et publiée partout où besoin sera. /-

Ampliatiions :

- MINMAP ;
- ARMP ;
- CIPM/MINH DU ;
- ARCHIVES.

LE MINISTRE
Yaoundé, le 30 JUIL 2026

Ketcha Collectine